

# Xilix<sup>®</sup> SARPECO IC100



## Produit de protection des bois. Microémulsion concentré à diluer.

Fonction	Catégorie d'utilisateur	Usage
Insecticide Anti-termites	Professionnels du bois. - Applicateurs	Préventif / Curatif / Bois sains ou infestés Bois de construction : charpentes, ossatures bois, etc... Intérieur

### Caractéristiques Physico-chimiques

Aspect : liquide jaune  
Densité (20°C) : 1.0  
Matières actives :  
- Cyperméthrine : 1.6%.  
Point éclair : >100°C

### Caractéristiques d'efficacité

Les risques couverts sont les classes 1 selon les normes EN 335-1, -2 et -3.

- Efficace contre les insectes à larves xylophages : capricornes, hespérophanes, lyctus, vrillettes et contre les termites.

Les performances du SARPECO IC100 sont établies à partir des essais normalisés d'efficacité préventive, suivant la norme EN599-1 (performance des produits de préservation des bois) :

- EN46+EN73/EN46+EN84 contre les capricornes,
- EN20-1+EN73 contre les lyctus,
- EN370+EN73 contre les vrillettes,
- EN118+EN73/EN118+EN84 contre les termites.

Et d'efficacité curative :

- EN22 contre les capricornes,
- EN 370+EN73 contre les vrillettes

### Application

#### Préparation du produit prêt à l'emploi

Surface	Classe 1	Verser la totalité de la dose concentrée dans l'eau pour la préparation du prêt à l'emploi.
		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Soit une dose de 0,5L de SARPECO IC100 + 4,5L d'eau.</li> <li>➤ Soit une dose de 6L de SARPECO IC100 + 54L d'eau.</li> <li>➤ Soit une dose de 21,5L de SARPECO IC100 + 193,5L d'eau.</li> </ul>

Le mélange s'effectue par ajout du concentré dans l'eau sous agitation douce.

#### Obligations à remplir à chaque préparation et utilisation :

- Préparer la microémulsion sur le site de consommation du produit
- Utiliser la dose de produit concentré dans sa globalité
- Veiller à consommer sur le chantier la totalité du produit dilué

### Mode de Traitement

- Double pulvérisation (2 à 3 passages espacés de 15 à 30 minutes)
- Injection

Préventif	Le traitement peut être effectué par injection-double pulvérisation
Curatif	Le traitement s'effectue par injection sous pression pour les bois de fortes sections (chevrons, bastaings, etc...) puis double pulvérisation

Mise à jour : le 20 février 2012

## Consommation

---

Traitement préventif : 100g/m<sup>2</sup> ou 10 à 15L/m<sup>3</sup>.

Traitement curatif : 300g/m<sup>2</sup> ou 25L/m<sup>3</sup>.

Les consommations sont données pour le prêt à l'emploi et varient suivant les essences et les sections.

## Séchage

---

Temps : 24 à 48h.

Le temps de séchage peut varier en fonction de la nature du bois, de sa capacité d'absorption et des conditions climatiques.

Afin de faciliter le séchage procéder à une ventilation suffisante du lieu de traitement.

## Avant application

---

Faire un test préalable pour les bois exotiques ou riches en tanins.

L'humidité du bois au moment du traitement doit être <50%.

Dans le cas d'un traitement curatif, procéder au sondage, au buchage puis au nettoyage ou dépoussiérage des bois attaqués.

## Précautions d'emploi

---

Interdiction d'appliquer le produit sur du bois qui peut entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Toutes les espèces de chauves-souris et de martinets étant protégées, veillez à ce qu'ils ne soient pas exposés à ce produit lors de l'application.

Ne pas traiter les bois gelés. Ne pas traiter les ruches.

## Nettoyage du matériel

---

Après utilisation, rincer le matériel et les équipements à l'eau.

## Précautions de sécurité et d'environnement

---

Bien prendre connaissance des informations disponible dans la Fiche de Données de Sécurité du Produit.

**Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.**

**N° inventaire MEEDDAT : 2201**

### Etiquetage

Xi : irritant

N : Dangereux pour l'environnement

Irritant pour les yeux

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Ne pas respirer les vapeurs.

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

### Sécurité des utilisateurs

Toujours respecter les précautions standards hygiéniques. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Ne pas inhaler de vapeurs ou de brouillard contenant le produit. Ne pas manger, ne pas boire, ni fumer pendant le travail.

En plus des mesures prises en général dans la production chimique (sous abri, sur air étanche) pour assurer un remplissage et dosage sans éclaboussures (y compris une installation mobile d'aspiration) des mesures de protection personnelles sont recommandées.

Lors d'une utilisation par pulvérisation, le port d'un masque à cartouche est vivement recommandé.

Les installations électriques doivent être de préférence hors tension durant les opérations de traitement et les boîtiers électriques protégés contre les projections et pénétrations.

### Stockage

Conserver le récipient d'origine hermétiquement fermés et dans un endroit sec, à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Veillez à une ventilation suffisante du lieu de stockage. Conserver à l'écart des aliment et boissons y compris ceux pour animaux.

Stocker sur aire étanche ou sur rétention. Conserver le produit dans des conditions standards de température. En cas de gel, le concentré et le prêt à l'emploi sont réversibles avec réhomogénéisation après dégel.

### Environnement

Le résidu de produits, les eaux de lavage et l'emballage doivent être considérés comme des déchets dangereux et traités en centre spécialisé.

Nous rappelons que toute entreprise utilisatrice de ce type de produit doit être qualifié concernant les mesures de sécurité à prendre sur :

- le transport,
- la dilution du produit,
- l'élimination des déchets.

*Les informations contenues dans ce document sont destinées à aider les utilisateurs. Elles ne sont données qu'à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité de BERKEM, les conditions d'emploi échappant à son contrôle. Les caractéristiques citées des produits fabriqués dépendent des conditions de conservation et de mise en œuvre. Les renseignements que nous donnons reflètent la réglementation en vigueur et les connaissances techniques que nous avons acquises à la date de la notification de la présente fiche. Avant toute mise en œuvre, s'assurer que la présente fiche technique n'a pas été modifiée par une édition plus récente susceptible de prendre en compte des données nouvelles.*

Mise à jour : le 20 février 2012

Sarpap & Cecil Industrie – Groupe Berkem  
Le Marais Ouest 24680 Gardonne France  
Tel : 33 (0)5 53 63 81 00 / Fax : 33(0)5 53 63 81 02  
www.sarpap-cecil.com